

Résolution du 3 mars 2020 de Mmes et MM. Maria Pérez, Ariane Arlotti, Tobias Schnebli, Hélène Ecuyer, Morten Gisselbaek, Annick Ecuyer, Maria Casares, Christina Kitsos, Steven Francisco, Daniel Sormanni, Yasmine Menétrey, Delphine Wuest, Pascal Spuhler et Omar Azzabi: «Le Conseil administratif ne doit pas pratiquer la politique de la terre brûlée!»

PROJET DE RÉSOLUTION

(renvoyé à la commission des finances par le Conseil municipal, lors de la séance du 7 octobre 2020)

Considérant:

- la résolution adoptée à l’unanimité par l’Assemblée générale du personnel de la Ville de Genève le 30 janvier 2020 portant sur de nombreux points de désaccords entre les employé-e-s de la Ville de Genève et le Conseil administratif, soit:
 - 1) le nouveau projet de règlement du Conseil administratif sur les inconvénients du service horaire (travail du soir, de nuit, du samedi, du dimanche et des jours fériés, ainsi que le service du piquet) ne tenant plus compte des conséquences d’un tel horaire sur la vie familiale, sociale, culturelle ou associative;
 - 2) la cessation anticipée d’activité pour les fonctions particulièrement pénibles et le plan d’encouragement à une retraite anticipée (PLEND);
 - 3) le catalogue des fonctions-types et de collocation des postes;
 - 4) la demande de réinternaliser tous les nettoyages ainsi que toutes les autres fonctions externalisées sur le long terme, et donc la fin de toute externalisation;
 - 5) le Cahier des revendications de la grève des femmes*/féministe du 14 juin 2019;
- que les inégalités de traitement et les incohérences pointées à juste titre par la Cour des comptes dans le rapport d’audit relatif aux indemnités horaires des employé-e-s de la Ville n’obligent cependant pas à une «uniformisation par le bas»;
- que ce qui est vécu par les employé-e-s et les représentants du personnel comme un passage en force de la part du Conseil administratif, sans volonté de négociation, impacte particulièrement les classes salariales les plus basses de la fonction publique municipale,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif sortant de suspendre immédiatement toute modification statutaire ou réglementaire attaquant à la baisse les acquis des employé-e-s de la Ville de Genève.